



CRISE ÉNERGÉTIQUE EUROPENNE

100 % libres
...100 % vous !

La France doit rester à la pointe du combat européen pour éviter que les dogmes et la foi sans limite dans le prix de marché ne conduisent au suicide industriel

Au moment où la diplomatie qatarie n'hésite pas à brandir une menace à peine voilée sur la « *sécurité énergétique mondiale* » face aux révélations sur le scandale de corruption au Parlement européen, les dirigeants européens viennent de conclure un accord sur le plafonnement du prix du gaz.

Intervenant après de longues semaines de tractations, cet accord obtenu au forceps prévoit un plafond de 180 € / MWh appelé « mécanisme de correction des marchés ». Même si les modalités de sa mise en œuvre sont complexes, les clauses conduisant à sa suspension nombreuses et ses effets sur la dynamique de prix sujets à caution, la CFE Énergies salue une décision qui va indéniablement dans le bon sens.

Parce que cette avancée a été arrachée à l'Allemagne qui pointait les risques de ce plafonnement sur les approvisionnements mais qui a dû lâcher du lest face au risque d'être mise en minorité, la CFE Énergies y voit le résultat de la pugnacité de la France à défendre ses intérêts sur la scène européenne, et de sa capacité à créer des alliances en Europe pour y contrer l'influence des défenseurs de la main invisible du marché.

Cette pugnacité française, la CFE Énergies l'attend tout autant sur le terrain de la réforme du marché européen de l'électricité. Alors que la Commission européenne défend désormais une réforme a minima, loin des envolées lyriques de sa Présidente au plus fort de la crise sur un « *marché qui ne fonctionne pas* », Eurelectric lui emboîte le pas, se contentant de mécanismes qui préservent la logique de marché et qui ne le corrigent qu'à la marge, pour le plus grand bonheur de l'association des régulateurs européens (ACER).

Si le développement des contrats long terme tels les CfD et autres PPA est le bienvenu, c'est une réforme bien plus en profondeur que la CFE Énergies défend car elle est la plus à même d'apporter une réponse structurelle et durable aux défaillances du marché. N'en déplaise aux idéologues de l'écosystème libéral qui règne à Bruxelles, l'électricité relève davantage de la théorie des biens communs que de recettes ultralibérales qui éludent les particularités techniques et sociétales du produit qu'est l'électricité.

En l'espèce, la théorie économique nous rappelle que seul un monopole bien régulé est à même de garantir aux consommateurs un prix reflétant l'optimisation des coûts du système électrique, déréguler revenant à désoptimiser ! Adam Smith, père du libéralisme et apôtre de la concurrence, ne préconisait-il pas un État puissant gardant sous sa coupe, hors marché, les activités indispensables à sa sécurité ? Tel est le cas des infrastructures électriques !

Face au risque de suicide industriel et de crise sociale auquel la crise des prix de l'énergie conduira si elle s'inscrit dans la durée, la France doit donc refuser que l'Europe joue petits bras en se réfugiant derrière ses dogmes, et défendre des remèdes structurels, quitte à revendiquer une régulation subsidiaire qui laisserait à chaque État-Membre des marges de manœuvre pour définir ses propres remèdes sans pour autant remettre en cause le marché de gros paneuropéen. C'est ce combat que la CFE Énergies demande au Gouvernement de continuer à mener sur la scène européenne.

La CFE Énergies salue tout autant l'accord européen sur le mécanisme d'ajustement carbone à ses frontières. La mise en place de cette taxe carbone, défendue de longue date par la France, sera en effet de nature à faire rimer le combat européen pour la neutralité carbone avec l'impératif de souveraineté économique et industrielle. Cette avancée est d'autant plus importante que la crise climatique se déroule dans un monde marqué par le retour de la brutalité des rapports de force géopolitiques et une guerre économique à peine larvée, y compris de la part des États-Unis, comme le démontre avec force l'Inflation Reduction Act qui fait tomber les masques sur le retour du protectionnisme américain.

Puisque la neutralité carbone et la souveraineté énergétique sont désormais au cœur de l'agenda politique européen, la CFE Énergies attend des dirigeants européens qu'ils refusent le dogme vert et ne se privent d'aucune des solutions bas carbone reposant sur des technologies et des écosystèmes industriels européens. Elle soutient donc l'action de la France pour défendre l'inclusion de l'hydrogène bas carbone dans les textes réglementaires européens, en particulier dans les débats actuels sur la révision de la directive sur les énergies renouvelables ou sur le paquet gaz.